

N° 2024-046

## OBJET :

*La Foncière de Haute-Savoie*  
*Désignation de nouveaux délégués*

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 avril 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

## Résultat du vote :

votants :.....30  
 pour :.....30  
 contre :.....00  
 abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Fabien TROMBERT à Jean-François MUFFAT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu les articles 98 et suivants de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et à l'amélioration de la qualité du droit,*

*Vu le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,*

*Vu l'arrêté préfectoral n° PREF DRCL BCLB-2019-0024 du 30 avril 2019 approuvant la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie »,*

*Vu la délibération du conseil communautaire du 16 juillet 2019 approuvant l'adhésion de la CCHC au Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie »,*

*Vu l'arrêté préfectoral n° 19-259 du 24 septembre 2019 portant agrément du groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie » en tant qu'organisme de foncier solidaire,*

*Vu le renouvellement du conseil municipal de la commune de Morzine et la réinstallation du conseil communautaire de la CCHC,*

Madame la Présidente informe les membres du conseil communautaire de la nécessité de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la CCHC à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie ».

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- désigne les délégués titulaires suivants :
  - Philippe VINET (en remplacement de Yannick TRABICHET)
  - Jean-Claude DENNÉ
- désigne les délégués suppléants suivants :
  - Jean-François BERGER (en remplacement de Pierre VOIRIN)
  - Alain DEGENEVE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
 Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance  
 Gérald LOMBARD

